



Newsletter n°23



Promotion du prix de l'Ordre

Le 7 avril dernier, le Conseil National de l'Ordre a lancé, l'édition 2016 du Prix de l'ordre.

Pour faire acte de candidature la date limite est 30 juillet prochain

Les impétrants devront avoir adressés leurs travaux par mail à :

prix@ordremk.fr

au plus tard le 15 septembre 2016.

La création du Prix de l'ordre, en 2014, entendait valoriser les futurs diplômés, mais également les praticiens qui s'engagent dans une démarche universitaire en récompensant les meilleurs mémoires de fin d'études, mais aussi de Master et les meilleures thèses de recherche. Il s'agissait d'encourager la recherche pour permettre aux kinésithérapeutes d'optimiser leur exercice quotidien en améliorant la qualité du million et demi d'actes qu'ils pratiquent chaque jour.

Comme en 2015, l'édition 2016 du Prix de l'ordre récompensera trois mémoires de fin d'études, trois mémoires de master 2 et une thèse de recherche.



Nous savons votre implication dans la promotion de notre profession. Elle a notamment permis, en 2015 de réformer en profondeur la formation initiale des futurs praticiens et début 2016 d'inscrire dans le marbre de la loi une nouvelle définition de notre profession.

*La promotion du prix de l'ordre est un des éléments
qui permet de valoriser nos pratiques.*

Emmanuel BOISSEAUD
Président du CDOMK16